



CAVES DE
RAUZAN

**DEVENEZ
VIGNERON
COOPÉRATEUR**



TOUTE ADHÉSION signifie l'apport total d'un parcellaire pour une période d'engagement de **5 ans** avec la possibilité d'une année probatoire. Le statut coopératif donne mandat à la cave de vinifier et commercialiser pour le compte de ses adhérents.

Pour chaque millésime, la cave restitue le « produit net » de cette activité par différence entre :

- les ventes de la récolte
- les charges de vinification et commercialisation de cette récolte.

Le « produit net » est réparti entre adhérents selon les volumes apportés, en tenant compte notamment de l'appellation, du cépage et d'un ensemble de paramètres analytiques (propreté, anthocyanes, état sanitaire, degré, acidité...) obtenus sur chaque benne de vendange apportée.

De plus, chaque adhérent bénéficie d'une « rémunération vignoble » pouvant s'élever au maximum à 400€/ha. Elle est déterminée à la suite du suivi parcellaire.

LES CERTIFICATIONS



**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

- 210 ha de vignes conduites en agriculture biologique et 550 ha supplémentaires en conversion bio.
- Mise en place d'un « plan bio » pour inciter les coopérateurs à se convertir.



**VIGNERONS
ENGAGÉS**

- Le seul producteur à bordeaux engagé dans cette démarche depuis 2018.
- Premier label RSE de la filière vin basé sur les trois piliers du développement durable : environnemental, économique et social.



**HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**

- Une centaine d'exploitations est certifiée HVE soit 70% de la surface engagée à la cave.
- Respecter les seuils de performance environnementale ciblés sur les indicateurs suivants : la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau.



AGRICONFIANCE

- L'ensemble de nos coopérateurs est engagé dans cette démarche.
- Démarche d'amélioration continue basée sur les thématiques réglementaires et environnementales.

LES AIDES

En adhérant aux Caves de Rauzan, vous bénéficiez d'un ensemble d'aides :

ADMINISTRATIF

- Dossiers PAC
- Vitiplantation
- Vitirestructuration
- Douanes : arrachage / plantation / modification de structure
- Dossiers AREA
- Identifications ODG

TECHNIQUE

- Etat des lieux
- Suivi parcellaire
- Synthèse individuelle des cahiers de traitements
- Bulletin technique Phytos
- Conseil adéquation Sol / Porte Greffe / Cépage

SERVICES

- Achats groupés
- Prestation de collecte et traitement des déchets
- Contrôle des pulvérisateurs et desherbeuses
- Prêt de matériel
- Prélèvements de sol

FINANCIER

- Aides à la plantation
- Aides à la conversion bio
- Prime JA
- Prêt pour l'acquisition de foncier
- Financement pour l'achat de certains matériels
- Avance de trésorerie

ECONOMIQUE

- Constitution du VCI
- Gestion des sous-produits optimisée
- Rémunération sous forme d'acomptes selon un calendrier qui prévoit un versement par mois
- Garantie pertes d'exploitation pour la cave en cas d'aléas climatiques
- Approche technico-économique des exploitations



FONCIER

CONVIVIALITÉ

La coopérative peut vous aider à trouver des surfaces disponibles à exploiter, à financer ce projet et vous apporter un appui administratif et technique.

Elle peut également vous accompagner à la réalisation de votre dossier d'installation.

Si vous avez un projet d'adhésion ou d'installation, nous pouvons vous faire une simulation de votre projet gratuitement sur RDV.

La coopérative organise 4 assemblées générales par an, une dégustation du millésime, une gerbaude et édite «l'Actu» afin de communiquer auprès de ses adhérents.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous impliquer dans la vie de la coopérative en participant à des commissions (vignoble, animation, jeunes) et/ou à des animations (récréation gourmande, ronde des caves...).



3 sites de vinification:

**NÉRIGEAN
ROMAGNE
RAUZAN**



4060 ha
de vignobles AOC
&
200 000 hl
de vin AOC vinifiés
chaque année



6
verres de vins bus par
seconde, dans le monde

27 millions
de chiffre d'affaires



40
pays où nos vins sont
distribués



6000
barriques



312 vigneron
45 collaborateurs



600 000 hl
de capacité de stockage

CONTACTEZ- NOUS !

Caves de Rauzan

1, l'Aiguilley 33420 RAUZAN

05 57 84 13 22 - accueil@cavesderauzan.fr - www.cavesderauzan.com

Denis BARO - Président des Caves de Rauzan

06 80 68 75 49 - denis.baro@cavesderauzan.fr

Boris CASTANT - Jeune Viticulteur

Vice-président des Caves de Rauzan - 06 10 41 86 83